

Les camps



Les camps, c'est l'aventure assurée ! Au programme : camping, balades, vie au grand air, cuisine au feu, nuits à la belle et nature sauvage !

Hébergement : tous nos camps ont lieu sous tentes (sauf celui de la Toussaint), au plus près de la nature. Douches et sanitaires sont parfois rustiques !

Repas : nous attachons une grande importance à la qualité des repas de nos camps. Les jeunes participent à leur conception et les produits proposés aux enfants sont autant que possible issus de l'agriculture locale et/ou biologique. Certains repas sont végétariens.

Taux d'encadrement : un adulte pour 5 à 6 jeunes.

Transport sur les lieux de camp : les jeunes seront acheminés sur les lieux de camp par leurs parents ; pensez au co-voiturage !

Dossier complémentaire : il vous est envoyé avant le début du séjour. Il vous donne notamment tous les renseignements pratiques (trousseau, lieu de rendez-vous, etc...). De plus, une réunion d'information est programmée à la fin du mois de juin pour les camps d'été.

Les camps dont vous êtes le héros

Le projet de jeunes, qu'est-ce que c'est ?

Les projets de jeunes ne sont pas des colos comme les autres. Ce sont des aventures communes durant lesquelles un groupe de jeunes organise son propre séjour et décide ensemble de tout le contenu : activités, repas, destination... Cette année, nous proposons donc aux ados un projet en deux parties : la première en hiver durant lequel les jeunes se rencontrent, donnent leurs avis et leurs envies et une seconde partie en été où les plus fidèles vivent le séjour organisé durant l'année.

13-17 ans

PREMIERE PARTIE Raquette et raclette !

Du dim. 16 au vend. 21 février

Un chalet en montagne dans la neige... Cinq jours pour jouer ensemble, organiser des soirées pour rire ensemble, cuisiner ensemble... Mais cinq jours pour faire aussi des sorties raquette à neige, vivre la montagne en hiver... Et enfin, cinq jours pour apprendre à se connaître, et organiser les premiers éléments d'un prochain séjour en été.

Camp fixe de 6 jours et 5 nuits

Hébergement au chalet CAF du Langenberg. Attention, le lieu de rendez-vous sera en montagne : prévoir les équipements automobiles adéquats !

Groupe : 24 participants au maximum

Lors de l'inscription, merci de préciser si votre enfant pourra apporter ses propres raquettes à neige.

DEUXIEME PARTIE L'expédition à la carte

Du dim. 19 au vend. 24 juillet

Envie de vivre un camp itinérant ? Faire du vélo ? Faire du canoë ? S'engager dans un chantier nature ? A vous de le choisir ! Et oui c'est bien un camp à la carte et participatif que la Maison de la Nature vous propose de vivre. Poursuivant l'aventure lancée durant le séjour de février et poursuivi au printemps par le groupe de jeunes, ce séjour sera totalement organisé par les jeunes : menu, trajet, activités, veillées... Pour rejoindre l'aventure, n'hésitez pas à vous renseigner pour savoir ce qui est prévu !!

Camp de 6 jours et 5 nuits

L'ensemble du déroulement, du parcours aura été déterminé par les jeunes lors du séjour de février. Si vous désirez rejoindre le projet ou connaître le déroulement précis de ce séjour, contactez-nous.

Groupe... : 24 participants au maximum

Revenu fiscal d'imposition	Hiver	Eté
Moins de 14 000 €	265	tarifs identiques à ceux de l'hiver qui peuvent baisser en fonction des ressources mobilisées sur le projet par les jeunes
de 14 001 à 26 800 €	272	
de 26 801 à 32 160 €	279	
de 32 161 à 38 850 €	286	
de 38 851 à 46 300 €	293	
plus de 46 301 €	300	

A l'automne

A la recherche des grues cendrées

10-14 ans

Du lundi 26 au vendredi 30 octobre

Le froid s'installe petit à petit sur nos contrées et certains volatiles vont mettre le cap plein sud pour rester toujours bien au chaud. Nous irons plein nord rejoindre notre petit nid à la ferme du Bocage à Droyes, village tout proche du lac du Der, un des plus grands lacs artificiels d'Europe, pour rencontrer ces fous du voyage qui parcourent des milliers de kilomètres. Ce lac, situé en Haute Marne, est aussi un site ornithologique majeur où nous pouvons espérer observer les grues cendrées qui font halte par milliers à cette saison, mais aussi des chevaliers, des vanneaux huppés et toute la collection de canards... à nos jumelles et longues-vues pour un voyage à s'en mettre plein la vue !



Camp fixe de 5 jours et 4 nuits

Hébergement à la ferme du bocage à Droyes (52 – Haute-Marne)

Déplacement : rdv à Altenach et transport en minibus

Groupe : 16 participants au maximum

Les tarifs

Ils sont déterminés en fonction du revenu fiscal d'imposition 2018

	Revenu fiscal d'imposition	Dans la peau des poilus	Opération poilus	Franche Montagne	Trappeur de rien	Grues Cendrées
T1	Moins de 14 000 €	265	265	274	265	299
T2	de 14 001 à 26 800 €	272	272	281	272	306
T3	de 26 801 à 32 160 €	279	279	288	279	313
T4	de 32 161 à 38 850 €	286	286	295	286	320
T5	de 38 851 à 46 300 €	293	293	302	293	327
T6	plus de 46 301 €	300	300	309	300	334

Conditions générales d'inscription

1- Pré-inscrivez votre enfant en téléphonant au 03 89 08 07 50 de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 ou par e-mail : bb.mnsundgau@gmail.com.

2- Les enfants doivent s'inscrire à la totalité du séjour et doivent avoir 5 ans révolus.

3- Dans un délai de 15 jours maximum après l'envoi du dossier par notre secrétariat, vous devez nous retourner :

- le bulletin d'inscription et le paiement complet du séjour,
- Et en plus, pour le premier séjour dans l'année : la fiche sanitaire de liaison et l'autorisation parentale remplies et signées par vos soins, ainsi qu'une copie de votre dernier avis d'imposition.

Ces documents peuvent être envoyés par courrier ou par mail (dans ce 2^{ème} cas, remplir directement les formulaires pdf et les signer par une signature électronique). Passé le délai de 15 jours, si le dossier complet ne nous est pas parvenu, la pré-inscription sera annulée.

4- En cas d'annulation :

•De votre part : en cas d'annulation plus de 10 jours avant le début du séjour, nous vous remboursons les frais d'inscription minorés de 30 euros de frais de dossier. En cas d'annulation moins de 10 jours avant le début du séjour : nous gardons la totalité du montant du séjour. Nous remboursons la totalité du séjour en cas de force majeure et pour raison médicale sur présentation d'un certificat médical.

•De notre part : quels qu'en soient la raison et le délai, la MNS se réserve le droit d'annuler le séjour. Dans ce cas, nous vous remboursons l'intégralité du séjour à l'exclusion de toute indemnité. **Attention, la décision d'annuler un accueil de loisirs ou un camp peut être prise jusqu'à deux semaines avant son début.** Si le directeur d'un séjour estime que le comportement d'un jeune peut porter préjudice à la vie du groupe ou à sa sécurité, il se réserve le droit de l'exclure sans aucun remboursement. Les frais occasionnés par ce renvoi seront intégralement à la charge des familles.

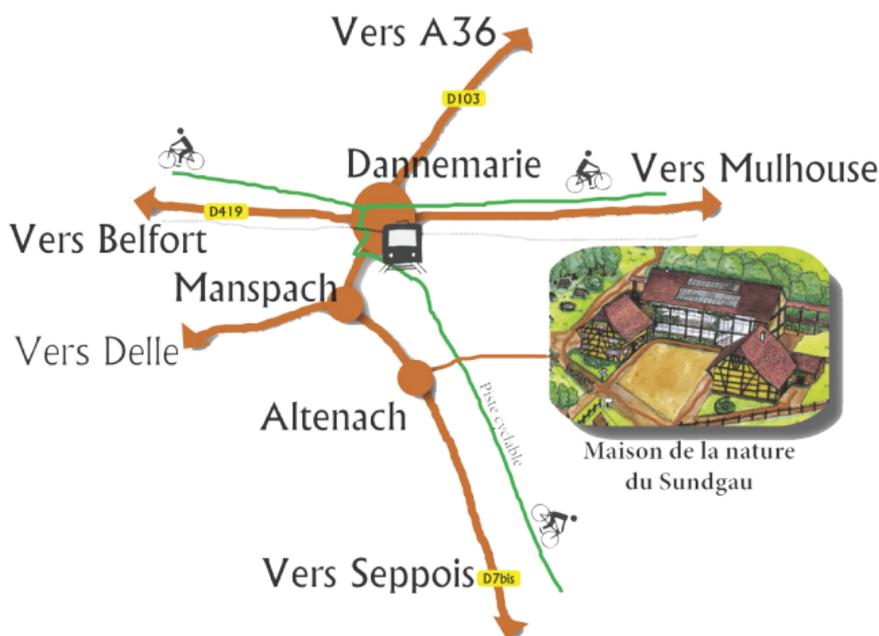
5- A la réception du règlement, une facture faisant office de confirmation vous sera envoyée. Pour les camps de vacances, un dossier complémentaire d'information vous parviendra également après la réunion d'information.

6- Le changement de séjour, après renvoi du dossier d'inscription, est possible sous réserve de disponibilité de place dans le nouveau séjour. Si le nouveau séjour est à un prix supérieur, la différence doit être réglée dans un délai de 15 jours et au plus tard le 1er jour du séjour. S'il est à un prix inférieur, la différence est remboursée par la MNS.

7- Les tarifs sont calculés sur la base des ressources annuelles du ménage figurant sur le dernier avis d'imposition disponible. Une copie de ce dernier doit être jointe au dossier d'inscription. En cas d'absence de justificatifs de ressources, le tarif le plus élevé est appliqué.

8- Les règlements se font par espèces, chèques bancaires, postaux, par virement, chèques vacances ANCV ou par bons CAF. Nous vous fournirons, sur demande, des attestations de séjour pour votre comité d'entreprise. Un règlement en plusieurs fois est possible, contactez-nous.

9- En cours de séjour, tout départ non motivé par un cas de force majeure (maladie ou accident) ne peut donner lieu à un remboursement. En cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical le remboursement se fera prorata-temporis.



Rue Sainte-Barbe – 68210 Altenach
contact@maison-nature-sundgau.org
 03 89 08 07 50
maison-nature-sundgau.org



Pour recevoir nos informations :

>> Inscrivez-vous à notre lettre informatique sur
www.maison-nature-sundgau.org
 >> Rejoignez notre page facebook
www.facebook.com/maisondelanaturedusundgau

Ce programme est soutenu par :

